

# AU FIL DU SAINT OGER



MAI 2025

## VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La municipalité vous propose du bois de chauffage sec.

- Prix : 60 € le stère, livraison incluse.
- Période de livraison : Deuxième quinzaine de juin selon les conditions météo
- Quantité limitée : les demandes seront traitées par ordre d'inscription.

**Inscriptions en mairie avant le 1 juin au  
03 29 34 08 70 ou [contat@deyvillers.fr](mailto:contat@deyvillers.fr)**



## INFO SICOVAD

Désormais, la collecte des sacs jaunes a lieu :  
**les mardis soir à partir de 18h.**

Pour les ordures ménagères, le jour de collecte reste inchangé, **mercredi soir, uniquement les semaines paires.**

Merci de **ne pas sortir vos poubelles avant les horaires indiqués**, afin de préserver la propreté des rues et le cadre de vie de tous.



## ATELIERS « SOMMEIL SENIORS », prenez soin de vous !

L'ASEPT Lorraine (association de santé, d'éducation et de prévention), en partenariat avec la commune de Deyvillers, la CAE et le département propose aux personnes de plus de 55 ans de participer gratuitement à un cycle d'atelier sur le sommeil.

Quatre ateliers de 2h chacun, les vendredis matin de 9h30 à 11h30, à partir du mois de septembre dans l'ancien secrétariat de mairie, animés par un sophrologue.

**Thèmes:** mieux connaître le sommeil, le sommeil et moi, les troubles du sommeil et mieux gérer son sommeil.

**Inscriptions obligatoires avant le 11 septembre, bulletins d'inscription en mairie.**

## UN NOUVEAU VISAGE A LA MAIRIE

Bienvenue à **Stéphanie Vuidepot** qui succède à **Baptiste Antoine** à l'accueil de la mairie et de l'agence postale.

Depuis le 2 mai, les horaires d'ouverture sont modifiés comme suit :

**Lundi : de 8h à 10h**  
**Mardi : de 16h à 18h**  
**Jeudi : de 16h à 18h**  
**Vendredi : de 10h à 13h**  
**Samedi : de 9h à 12h**

## EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU 19 MAI AU 29 AOUT

Dans le cadre de sa politique d'économie d'énergie et de protection de l'environnement, la commune procédera à l'extinction de l'éclairage public **du 19 mai au 29 août.**



## RAPPEL DES HORAIRES DE TRAVAUX

Pour le respect de tous, les travaux (tonte, débroussaillage, élagage, travaux bruyants d'aménagement) doivent se faire aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 / Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 / Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

**Le brûlage des déchets verts ainsi que tout type de feu sont strictement interdits et passibles d'une amende de 750 €.**

## **Inondations et ruissellement à Deyvillers : comprendre pour agir durablement**

Le changement climatique et l'intensification des épisodes pluvieux augmentent les risques d'inondations pour notre village qui est exposé du fait de sa topographie et de son urbanisation.

Les risques peuvent provenir du débordement du St Oger et des ruissellements.

Dans le but d'atténuer le plus possible les conséquences de ces phénomènes la commune mène différentes actions.

### **Renaturation du ruisseau Saint Oger**

Le ruisseau du Saint Oger, long de 17,4 km, prend sa source à La Baffe et se jette dans la Moselle à Dogneville. Il traverse plusieurs communes et joue un rôle essentiel dans la gestion des eaux. Sa renaturation vise à restaurer ses fonctions naturelles en créant un tracé plus sinueux et en renforçant ses berges avec des végétaux. Les objectifs sont de ralentir le débit du ruisseau, améliorer la biodiversité et la qualité de l'eau et faciliter l'infiltration des eaux pluviales.

Ce projet est porté et réalisé par le Syndicat Mixte Moselle Amont (SMMA) qui exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) sur le bassin versant de la Moselle. Il est financé par la taxe du même nom, prélevé avec la taxe foncière.

### **Lutte contre le ruissellement**

Les ruissellements peuvent aussi être à l'origine d'inondations. A Deyvillers ils sont accentués par la topographie en forme de cuvette et par l'augmentation des surfaces artificialisées (routes, bâtiments, etc...)

Pour en limiter les effets la pose de bois d'eau et la création de fossés sont une solution. La recréation de zones humides et/ou bassins de rétention en font partie également. Les grilles avaloirs sont le premier rempart et leur bon état de fonctionnement est crucial. Au nombre de 357 dans le village, elles sont régulièrement nettoyées.

Chacun peut aussi entretenir régulièrement celle(s) qui protègent son domicile.

### **Une étude en cours pour affiner les actions**

Afin de mieux comprendre les dynamiques de ces ruissellements, la CAE a missionné le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour mener une étude spécifique sur son territoire. Un rapport est attendu pour septembre 2025.

Un groupe de travail associant élus et habitants concernés sera organisé pour traiter ces questions.

### **Consultation publique**

Chacun peut s'exprimer sur les enjeux de l'eau via le site de l'agence de l'eau Rhin Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

## **INSCRIPTIONS AU REGISTRE CANICULE**

Conformément à la législation, ce registre s'adresse aux personnes âgées, isolées ou fragiles. En cas de déclenchement du plan canicule par Madame la Préfète, les personnes inscrites seront contactées par les membres de la commission d'action sociale pour s'assurer qu'elles vont bien, des visites à domicile pourront être mises en place.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, inscrivez vous en mairie ou par téléphone au **03.29.34.08.70**.

L'inscription est totalement confidentielle et peut être faite par un tiers.



## **AGENDA**

**Samedi 24 mai** : 8h à 12h marché aux fleurs et foire aux associations Place René Crozat avec l'ASCED.  
14h fleurissement de la commune par les habitants, rendez-vous aux ateliers municipaux.

**Du 13 au 31 mai** : exposition à la médiathèque « Dèmesures imaginaires » de **Thomas Fleury** dans le cadre des Imaginales.

**Samedi 14 juin** : Fête de la musique au kiosque de la Tuilerie avec l'association familiale

**Dimanche 15 juin** : Marche contée Kiosque de la Tuilerie avec les arbres pour la vie

**Samedi 28 juin** : Kermesse de l'école Parc de la Tuilerie avec l'ASCED